

## RELEVÉ DES AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE COMMUN DE SORBONNE UNIVERSITÉ

SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2017

Madame PAULIAT Hélène : Administratrice provisoire de Sorbonne Université

### Représentants de l'administration :

Monsieur CHAMBAZ Jean : Président de l'UPMC

Monsieur JOBERT Barthélémy : Président de Paris Sorbonne

Madame ARNULF-KOECHLIN Christine : Directrice générale des services de Paris Sorbonne

Monsieur COMBAZ Hervé : Directeur général des services de l'UPMC

### Représentants des personnels :

Madame GAUDARD Nathalie, CGT, titulaire.

Monsieur LAPORTE Didier, CGT, titulaire.

Monsieur ROHRBACH Stéphane, CGT, titulaire.

Monsieur GAL Julien, CGT, suppléant.

Madame LARROUTUROU Nathalie, FSU-Solidaires, titulaire.

Madame WOLF Sylvie, FSU-Solidaires, titulaire.

Monsieur GANÇARSKI Stéphane, FSU-Solidaires, suppléant.

Monsieur POTHIER Joël, FSU-Solidaires, suppléant.

Madame DUTHEILLET Claude, SGEN-CFDT, titulaire.

Madame BESSEDDIK Faouzia, Union Locale de l'UNSA Fonction Publique et du SNPTES, titulaire.

Monsieur SIDERIS Georges, FNEC FP FO, titulaire.

Monsieur BARJOT Dominique, FNEC FP FO, titulaire.

Madame AUDIBERT Annie, FNEC FP FO, suppléante.

Monsieur GARRIGUE Antoine, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, titulaire.

Madame CHASTEL Amélie, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, titulaire.

Monsieur MOKHTARI Rachid, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, suppléant.

Madame LIENHARD Nathalie, SGEN-CFDT, titulaire.

Madame MOMEIN Ingrid, SGEN-CFDT, suppléante.

Madame LE PRIOL Florence, FERC SUP CGT, titulaire.

Monsieur CROUILLEBOIS Olivier, FERC SUP CGT, titulaire.

Monsieur BEN MOUMEN Mehdi, FERC SUP CGT, suppléant.

### Invités :

Monsieur ABDOUN Hafit

Monsieur ARNOLD Denis

Monsieur CHAUVIER Stéphane

Madame CHRISTIEN Myriam

Monsieur CLEMENT David

Madame FRITZINGER Anne-Catherine

Monsieur FROMENT Bernard

Monsieur HOARAU Jean-Gilles

Madame JACQUES Véronique

Madame KHELLAF Laïla

Madame KHOMVOS Ludivine

Monsieur LARDOT Thierry

Madame MOROSAN Cristina

Madame NEBBACHE Soraya

Madame TIEGES Anne-Marie

Madame WICKER Anne-Lise

Madame ZUR NEDDEN

**ORDRE DU JOUR :**

1. Désignation du secrétaire adjoint de séance

**Vie institutionnelle :**

2. Avis sur les organigrammes détaillés de Sorbonne Université

**Question diverse :**

3. Approbation des procès-verbaux du 19 juin et du 26 juin 2017

Les membres de l'organisation syndicale FSU ont soumis l'avis suivant :

« Le Comité Technique Commun, réuni le 06 septembre 2017, prend acte du refus opposé par Madame Pauliat, administratrice provisoire de Sorbonne Université, dans un courrier en date du 21 juillet 2017, à sa demande de recours à une expertise agréée prévue à l'article 55 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié.

Le motif invoqué « *le comité technique commun, en qualité CHSCT, n'a pas de compétence sur « un ensemble constitué par P4 et P6 » avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, date à laquelle les personnels seront effectivement affectés au sein du nouvel établissement.* » revient à dénier au CTC sa légitimité dans la période précédant la fusion P4-P6.

Selon l'article 34 du décret 2011-184, le CT est compétent « *sur les questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail lorsqu'aucun CHSCT n'est placé auprès de lui.* »

L'article 55 du décret 82-453 prévoit le recours à un expert agréé « *en cas de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail* ».

Le projet de fusion entre tout à fait dans ce cadre en raison de son impact important pour les personnels qui exerceront leurs fonctions dans Sorbonne Université.

En conséquence, le CTC réitère ce jour sa demande de recours à une expertise agréée. »

<b>AVIS FAVORABLE PAR 15 VOIX POUR (4 CGT- 3 FERC SUP CGT-3 FSU-3 UNSA-SNPTEs- 2 FNEC FP FO) ET 2 ABSTENTIONS (SGEN-CFDT).</b>
--

---

**1. Désignation du secrétaire adjoint de séance**

M. POTHIER (FSU- Solidaires FP) est désigné secrétaire adjoint de la séance.

---

**2. Avis sur les organigrammes détaillés de Sorbonne Université**

Les membres du Comité Technique Commun ont décidé d'émettre un unique avis à l'issue de la prochaine réunion du Comité Technique Commun lorsque l'ensemble des documents relatifs à ce point auront été discutés.

---

**3. Approbation des procès-verbaux du 19 juin et du 26 juin 2017**

<b>Les membres du CTC ont approuvé à l'unanimité (16 votants) le procès-verbal du 19 juin après les modifications portées en séances</b>
--

**Les membres du CTC ont approuvé à l'unanimité (16 votants) le procès-verbal du 26 juin après les modifications portées en séances**

L'Administratrice provisoire de  
Sorbonne Université

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Pauliat', with a horizontal line above it.

Hélène Pauliat